

AR PREFECTURE

016-211602362-20160513-D_2016_6_5_05
Reçu le 26/05/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE MOUTHIER-SUR-BOËME

8, place du champ de foire

16440 MOUTHIER-SUR-BOËME

tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38

mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

**délibération :
D_2016_6_5**

L'an deux mille seize, le vendredi 13 mai à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 09 Mai 2016

Présents : 19

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame HITIER Marie-Christine, Monsieur LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BERCHENY Dorian, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur NOËL Frédéric, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 21

**Objet : Attribution marché de
maîtrise d'œuvre pour la
réhabilitation de logements**

Pouvoirs :

Madame COOLEN Anne-Marie a donné pouvoir à Monsieur RABSKI Jean
Madame COUSSY Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOULET Sandrine

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame COOLEN Anne-Marie, Madame BERTIN Nathalie, Madame COUSSY Stéphanie, Monsieur SUSSET Bernard

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.
Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée pour le « marché de maîtrise d'œuvre concernant la réhabilitation de quatre logements rue de la Boème et d'un logement rue de l'église ».

Cette consultation a fait l'objet d'une publicité dans les journaux locaux d'annonces légales. Les offres ont été réceptionnées jusqu'au 11 avril 2016 à 12h00.

L'ouverture des plis a eu lieu le 13 avril 2016 à 14 h00 en présence de membre de la Commission d'Appel d'Offres. Neuf entreprises ont déposé une candidature valide.

La commission d'Appel d'Offres, réunie le 25 avril 2016, a effectué l'analyse des plis, en présence des services de la commune.

La commission propose que soit retenue l'entreprise suivante, en fonction des critères techniques et financiers énoncés dans le cahier des charges : l'atelier d'Architecture NEYRAT-MICHELET pour un montant de 28 700 € HT soit 34 440 € TTC.

Vu la délibération du Conseil Municipal, en date du 9 mars 2016, autorisant le programme de réhabilitation des logements communaux pour un montant total de 350 000 € ;

Vu le rapport d'analyse des offres de la consultation proposé par la Commission d'Appel d'Offres ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- RETIENT la proposition faite par la commission d'Appel d'Offres ;
- ATTRIBUE le marché adapté de maîtrise d'œuvre à l'atelier d'Architectes NEYRAT-MICHELET pour une prestation de 34 440 € TTC ;
- DECIDE de lancer la consultation des entreprises pour la réhabilitation des logements communaux ;
- AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à ce marché adapté.

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 13/05/2016, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le **26 MAI 2016**

Le Maire,

Michel CARTERET

